



Charte du jeu libre Stella Sport Saint-Maur Badminton

Le but de la présente charte est d'encourager l'esprit associatif du club et l'esprit sportif, de faciliter l'utilisation des courts et faire appliquer certaines règles sportives de bienséance. Si l'auto discipline n'est pas suffisante, les membres du comité directeur sont habilités à le faire respecter.

DISPONIBILITE DES TERRAINS

Les créneaux de jeu libre demandés à la mairie, sont indiqués sur le site de la Stella badminton ainsi que leurs changements relatifs à l'organisation de compétitions, animations et périodes de vacances. Ces créneaux comprennent le temps de la douche.

Conditions préalables

Pour pouvoir jouer, les membres du club, sont obligatoirement et intégralement:

- A jour de leur inscription annuelle à la Stella badminton
- Détenteur d'une licence à la Fédération Française de Badminton (incluse dans la cotisation).

Ils bénéficient, à ce titre, d'une assurance les couvrant lors d'un accident.

La cotisation annuelle s'étend du 1er SEPTEMBRE au 31 AOUT .

Une cotisation de 20 euros est demandée pour la période estivale pour les non licenciés à la STELLA St Maur Badminton qui ne seront pas couverts en cas d'accident mais qui pourront utiliser les installations, les poteaux et filets du club. Ils devront s'en acquitter auprès du responsable de l'ouverture du gymnase ou d'un membre du comité directeur.(0675292749)

L'inscription suppose l'acceptation du règlement intérieur.

LES BONNES PRATIQUES DU JEU LIBRE

PRINCIPES

Toute personne licenciée du club de la Stella peut accéder aux créneaux de jeu libre ainsi que les joueurs non licenciés s'ils ont signalé à un membre du comité directeur l'intention de venir jouer sur les créneaux de jeu libre de la Stella .

Il est rappelé qu'installation et rangement des terrains sont de la responsabilité de tous les pratiquants ainsi que le ramassage des volants usagés(ne pas oublier de venir jouer avec ses propres volants).

En cas d'affluence, les joueurs veilleront à libérer leur terrain après chaque match afin que les terrains profitent à tous et privilégieront le double (1 terrain de simple pour 4 de double)

Les adhérents n'ayant pas encore joué sont prioritaires par rapport à ceux qui ont déjà joué un match .